

Etude comparative de l'évolution économique et fiscale des cantons de Vaud et d'Argovie

Autor(en): **Willener, Alfred**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **17 (1959)**

Heft 3

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-135091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Etude comparative de l'évolution économique et fiscale des cantons de Vaud et d'Argovie

par ALFRED WILLENER,
dr h. c. de l'Université de Berne

Introduction

On sait que notre économie ne s'est pas développée avec la même ampleur dans toutes les parties du pays. Aussi de nombreuses tentatives ont-elles été faites pour implanter en certains endroits de nouvelles industries ou pour donner plus d'extension à celles qui existaient déjà. De telles tentatives sont aujourd'hui plus urgentes que jamais si l'on veut affermir la position économique de nos cantons, aussi bien sur le plan national que sur le marché extérieur. Deux cantons, qui comptaient il y a une centaine d'années le même nombre d'habitants et dont la superficie productive ne diffère que de 10 %, figurent aujourd'hui parmi les plus importants du pays. Le rapide développement de l'industrie et l'établissement de solides relations commerciales ont valu aux économies vaudoise et argovienne une étonnante vigueur, qui contribue à maintenir l'emploi à un niveau élevé malgré les crises ; la population et les collectivités publiques bénéficient de ces conditions favorables, aussi bien en ce qui touche le revenu que la formation de capital. Pareil essor est dû notamment à la force d'attraction des grandes entreprises, à la multiplicité des possibilités de travail, à la création d'institutions de prévoyance publiques et privées, au besoin de confort, ainsi qu'à l'amélioration des moyens de transport et à la motorisation, qui ont largement facilité les migrations alternantes. La rédaction de la *Revue économique et sociale* a pris l'heureuse initiative d'esquisser l'évolution démographique et économique des cantons de Vaud et d'Argovie, unis dans le passé par près de quatre siècles d'occupation bernoise. Il nous a paru dès lors utile, au début de cette étude, de rappeler brièvement le parallélisme historique de ces deux cantons.

1. Parallélisme de l'histoire du Pays de Vaud et de l'Argovie

Dans le Pays de Vaud, comme en Argovie, l'administration provinciale franque fit place à la féodalité. Issus de la noblesse administrative et s'appuyant sur la grande propriété, les nouveaux seigneurs prirent le nom de

leurs châteaux forts et créèrent des dynasties. Ce furent, en Argovie, les seigneurs de Lenzbourg, de Frohbourg, de Kibourg, de Habsbourg, et, au Pays de Vaud, ceux de Grandson, de Prangins, de Gingins, etc.

Au XII^e et au XIII^e siècles, les comtes de Savoie eurent, dans le Pays de Vaud, à peu près le même rôle historique que les comtes de Habsbourg en Argovie. Ils cherchèrent, en s'appuyant sur leurs vassaux, à asseoir solidement leur système de gouvernement féodal.

Les deux maisons entrèrent finalement en conflit avec la ville de Berne qui se développait comme Etat urbain : l'Argovie en 1415, le Pays de Vaud en 1475. L'expansion bernoise arriva à son terme à peu près simultanément dans les deux contrées, soit en 1535-36.

Dans les deux pays, les territoires conquis furent érigés en bailliages, les villes furent privilégiées, le gouvernement y fut sévère mais juste. Berne n'eût pas toléré de désordre dans l'économie. Les baillis étaient administrateurs, percepteurs d'impôts, juges et préfets. Le droit fut unifié suivant le modèle bernois. On laissa cependant subsister les usages locaux.

L'instauration de la Réforme se produisit, dans les deux régions, par étapes. En Vaud, elle fut achevée en 1536 ; en Argovie, en 1529.

Le XVIII^e siècle, caractérisé par le double principe de l'absolutisme et de l'oligarchie, marqua un alourdissement de la domination bernoise. Dans les deux pays sujets, la population des campagnes s'appauvrit. Les villes, en revanche, jouissaient d'une modeste aisance. Le petit patriciat des villes bénéficiait de privilèges mais les bourgeois et les paysans étaient désavantagés.

L'étincelle de la Révolution française ne se propagea que de manière hésitante dans les campagnes vaudoises et argoviennes qui restèrent remarquablement fidèles au gouvernement. Ce n'est que dans les villes que se manifesta de l'opposition (Rolle, Lausanne, Aarau, Brougg). Des troupes vaudoises aussi bien qu'argoviennes prirent part à la défense de Berne contre les Français. Mais la chute de l'Etat de Berne était inévitable.

A l'époque de la République helvétique, les deux pays anciennement soumis ont un sort similaire. Ils deviennent cantons helvétiques (Léman et Argovie). Les deux furent encore érigés en cantons autonomes dans la nouvelle Confédération créée par l'Acte de médiation de Napoléon. Enfin, les deux contrées connurent, après la chute du médiateur, la même menace de Berne qui cherchait à recouvrer les terres fertiles qu'elle avait perdues. Au Congrès de Vienne, l'empereur Alexandre I^{er} de Russie, César de La Harpe et Albrecht Rengger plaidèrent avec succès pour l'autonomie des cantons de Vaud et d'Argovie. L'Argovien Rengger séjourna à Lausanne, de 1803 à 1815, en exilé volontaire. Le gouvernement argovien décora d'une médaille le Vaudois de La Harpe.

La Restauration et l'époque dite de la Régénération offrent encore des parallèles dans le développement des deux cantons. Dans le conflit relatif aux cloîtres, en 1841, et dans la question des Jésuites, l'Argovie et Vaud marchèrent ensemble. Il en fut de même dans la lutte contre le Sonderbund. Dans le premier Conseil fédéral, de 1848, siégeaient un Vaudois, Druey, et un Argovien, Frey-Herosé, ce qui symbolise bien l'influence marquante qu'eurent les deux cantons dans la création de notre Etat fédératif.

2. Evolution démographique

Au début d'une étude sur le développement économique des cantons de Vaud et d'Argovie, il nous paraît opportun de donner un aperçu de l'évolution démographique. En 1850, lors du premier recensement de la population étendu à l'ensemble du territoire suisse, les cantons de Vaud et d'Argovie comptaient chacun 199.000 âmes environ. Le chiffre de la population du canton de Vaud s'est ensuite fortement accru lors de chaque relevé, tandis qu'en

*Population résidente et population active
dans les cantons de Vaud et d'Argovie et en Suisse, depuis 1888*

Tableau I

Régions	1888	1900	1920	1941	1950
<i>Population résidente</i>					
Vaud	247.655	281.379	317.498	343.398	377.585
Argovie	193.580	206.498	240.776	270.463	300.782
Suisse	2.917.754	3.315.443	3.880.320	4.265.703	4.714.992
<i>Indices (1888 = 100)</i>					
Vaud	100	114	128	139	152
Argovie	100	107	124	140	155
Suisse	100	114	133	146	162
<i>Personnes exerçant une profession</i>					
Vaud	104.762	132.475	149.606	159.628	171.395
Argovie	84.353	93.480	115.297	123.727	136.431
Suisse	1.304.834	1.555.247	1.871.725	1.992.487	2.155.656
<i>Indices (1888 = 100)</i>					
Vaud	100	126	143	152	164
Argovie	100	111	137	147	162
Suisse	100	119	143	153	165
<i>Personnes exerçant une profession, en pour-cent de la population</i>					
Vaud	42,30	47,08	47,12	46,48	45,39
Argovie	43,58	45,27	47,89	45,75	45,36
Suisse	44,72	46,91	48,24	46,71	45,72

Argovie, des diminutions furent enregistrées de 1850 à 1888. Pareille évolution s'explique notamment par la crise économique et par les pertes sensibles dues à la politique ferroviaire de la seconde moitié du siècle. La liberté du commerce et de l'industrie, la suppression de l'obligation imposée aux artisans de se faire recevoir dans un corps de métier et le développement considérable des transports et communications — routes, postes, chemins de fer, télégraphes, téléphones — ont déployé leurs effets plus fortement et plus rapidement dans le canton de Vaud qu'en Argovie. Cette constatation ressort clairement des chiffres de la population active mentionnés au tableau 1. De 1888 à 1950, la population résidente du canton de Vaud a augmenté à peu près dans la même proportion que celle de l'ensemble du pays. En Argovie, en revanche, la progression démographique a été plus lente de 1888 à 1920, pour dépasser ensuite quelque peu, dès 1941, l'avance réalisée par le canton de Vaud. Notons en outre que le nombre des personnes exerçant une profession est monté plus fortement dans le canton de Vaud qu'en Argovie.

3. Structure de la population active

Le tableau 2 donne la répartition de la population active entre les principaux groupes économiques. Relevons tout d'abord que depuis 1888, le degré d'occupation a considérablement baissé dans l'agriculture, et d'une façon plus marquée en Argovie que dans le canton de Vaud ; pour l'ensemble du pays, la diminution est beaucoup moins prononcée que pour ces deux territoires. Grâce à l'industrialisation, le chiffre des personnes occupées dans les trois autres secteurs économiques s'est en revanche notablement accru. Pour les deux cantons, l'évolution a été plus favorable dans le groupe du commerce, de l'hôtellerie et des transports que dans celui de l'industrie et de l'artisanat. De ce fait, dans l'ensemble de l'activité économique, la part afférente à la répartition et aux services a augmenté plus fortement que celle de la production.

4. Industrie et métiers

Le nombre des personnes occupées dans l'industrie et l'artisanat est relativement peu élevé dans les districts vaudois, sauf dans ceux de Lausanne (35,81 %) et de Vevey (12,98 %). Dans le canton de Vaud, l'industrie est répartie d'une manière assez égale, ce qui est particulièrement favorable au développement culturel et économique des petites villes. Les conditions sont à peu près les mêmes en Argovie, où, si l'on fait abstraction de la ville de Baden, il n'existe pas non plus de fortes concentrations industrielles. C'est précisément ce manque de concentration qui fait la diversité des économies vaudoise et argovienne, caractérisées par la culture intensive du sol et par d'actifs échanges portant sur les matières premières, les biens de consommation et les biens de production. Cette évolution explique l'esprit d'indépendance qui se manifeste dans les communes vaudoises et argoviennes, aussi bien dans l'ordre politique que dans l'ordre spirituel.

*Structure de la population active dans les cantons de Vaud
et d'Argovie et en Suisse, depuis 1888*

Tableau 2

Régions	Années de recensement	Agriculture	Industries et métiers	Commerce, hôtellerie, transports	Autres classes économiques ¹
<i>Nombres proportionnels pour mille</i>					
Canton de Vaud	1888	422	304	107	167
	1900	331	360	148	161
	1920	254	335	203	208
	1941	213	336	207	244
	1950	167	371	237	225
Canton d'Argovie	1888	412	433	64	91
	1900	354	473	86	87
	1920	274	519	104	103
	1941	194	557	109	140
	1950	145	600	128	127
Suisse	1888	364	414	98	124
	1900	299	445	130	126
	1920	244	435	167	154
	1941	190	432	181	197
	1950	151	463	205	181
<i>Indices (1888 = 100)</i>					
Canton de Vaud	1888	100	100	100	100
	1900	99,0	149,8	174,9	122,3
	1920	86,0	157,4	269,1	178,8
	1941	77,0	168,7	294,0	222,3
	1950	65,0	199,6	359,9	221,3
Canton d'Argovie	1888	100	100	100	100
	1900	95,1	121,2	147,7	106,9
	1920	90,9	164,2	219,7	154,7
	1941	68,9	189,0	247,7	226,7
	1950	57,1	224,1	320,7	227,3
Suisse	1888	100	100	100	100
	1900	97,8	128,3	158,6	120,5
	1920	96,1	150,8	244,9	177,6
	1941	79,8	159,4	281,9	242,1
	1950	68,6	184,9	345,5	240,8

¹ Horticulture, sylviculture, pêche, mines et carrières, services publics, services privés, journaliers (sans les journaliers agricoles), personnel et pensionnaires actifs d'établissements, chômeurs.

*Industries et métiers dans les cantons de Vaud et d'Argovie et en Suisse***Tableau 3**

Cantons	Pourcentage des habitants occupés dans l'industrie et les métiers ¹	Pourcentage des personnes exerçant une profession et occupées dans l'industrie et les métiers ¹
Canton de Vaud	16,81	37,04
Canton d'Argovie	27,18	59,92
Suisse	21,17	46,30

¹ D'après les résultats du recensement de la population de 1950.

La première colonne du tableau 3 indique le nombre des personnes occupées dans l'industrie et l'artisanat proportionnellement au chiffre de la population résidente. Le rapport est de 17 % dans le canton de Vaud, de 27 % en Argovie et de 21 % dans l'ensemble du pays.

Dans la deuxième colonne, on a calculé quelle était la part de la population active occupée dans l'industrie et l'artisanat. Les écarts sont ici plus marqués ; en effet, sur 100 personnes exerçant une profession dans le canton de Vaud, 37 seulement appartiennent à l'industrie, alors qu'on en trouve 60 en Argovie et 46 dans l'ensemble de la Suisse.

Faute de place, nous n'avons pu insérer dans le tableau la répartition proportionnelle, par district, des employés et ouvriers assujettis à la loi sur les fabriques. Précisons à ce sujet que dans le canton de Vaud, les chiffres les plus élevés s'inscrivent au compte des districts de Lausanne (31,59 %) et de Vevey (12,31 %) ; viennent ensuite ceux d'Yverdon (9,13 %) et de Grandson (8,19 %). Les deux districts où l'on compte, à proportion, le moins d'employés et d'ouvriers de fabriques sont ceux du Pays-d'Enhaut (0,09 %) et de Payerne (0,10 %).

En Argovie, Baden occupe la première place avec 23,29 %, suivi des districts de Zofingue (16,64 %), d'Aarau (14,70 %) et de Kulm (10,40 %).

5. Population active des groupes économiques

Examinons maintenant plus en détail la répartition, d'après les principaux groupes économiques, des personnes exerçant une profession, en opposant les résultats des deux cantons à ceux de l'ensemble du pays.

Il importe tout d'abord d'attirer l'attention du lecteur sur les fortes baisses du chiffre de la main-d'œuvre enregistrées dans l'agriculture de 1888 à

1950. Les effectifs se sont réduits d'un tiers dans le canton de Vaud et des deux cinquièmes en Argovie, alors que pour la Suisse, la diminution est d'un tiers environ. Pareils reculs s'expliquent avant tout par le rapide développement de l'industrie. La mécanisation, il est vrai, est parvenue dans une certaine mesure à combler les vides laissés par la désertion des campagnes. Mais le problème n'en est cependant pas résolu pour autant. La génération actuelle est en effet toujours plus attirée par les villes, ce qui représente du point de vue sociologique des avantages et des inconvénients, et l'agriculture est aussi de plus en plus sensible aux dépressions économiques. C'est pourquoi l'on s'est efforcé, par la loi sur l'agriculture, de mieux assurer l'attachement au sol en améliorant les conditions d'existence des paysans.

Personnes exerçant une profession, selon les groupes économiques, dans les cantons de Vaud et d'Argovie et en Suisse, depuis 1888

Tableau 4a

Groupes économiques	1888	1900	1920	1941	1950
Canton de Vaud					
<i>Nombres absolus</i>					
Agriculture	44.234	43.812	38.026	34.041	28.750
Industrie et métiers	31.805	47.641	50.067	53.665	63.481
Commerce, hôtellerie, transports.	11.252	19.681	30.282	33.081	40.500
Autres classes économiques	17.471	21.341	31.231	38.841	38.664
En tout	104.762	132.475	149.606	159.628	171.395
<i>Nombres proportionnels en pour-cent</i>					
Agriculture	42,22	33,07	25,42	21,33	16,77
Industrie et métiers	30,36	35,96	33,46	33,62	37,04
Commerce, hôtellerie, transports.	10,74	14,86	20,24	20,72	23,63
Autres classes économiques	16,68	16,11	20,88	24,33	22,56
En tout	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
<i>Indices (1888 = 100)</i>					
Agriculture	100	99	86	77	65
Industrie et métiers	100	150	157	169	200
Commerce, hôtellerie, transports.	100	175	269	294	360
Autres classes économiques	100	122	179	222	221
En tout	100	126	143	152	164

Ainsi qu'il ressort des tableaux 4 a, b et c, le chiffre de la main-d'œuvre industrielle et artisanale a augmenté, de 1888 à 1950, de 31.676 unités dans le canton de Vaud et de 45.275 en Argovie. Pour la Suisse, l'augmentation moyenne s'inscrit ici à 85 %, ce qui est donc bien inférieur aux pourcentages enregistrés dans les deux cantons intéressés. Pendant cette même période, la part de l'industrie et de l'artisanat dans l'ensemble de la main-d'œuvre est montée de 6,68 % dans le canton de Vaud et de 16,69 % en Argovie.

Tableau 4b

Groupes économiques	1888	1900	1920	1941	1950
Canton d'Argovie					
<i>Nombres absolus</i>					
Agriculture	34.798	33.097	31.640	23.982	19.862
Industrie et métiers	36.468	44.191	59.868	68.938	81.743
Commerce, hôtellerie, transports	5.437	8.033	11.946	13.465	17.438
Autres classes économiques	7.650	8.159	11.843	17.342	17.388
En tout	84.353	93.480	115.297	123.727	136.431
<i>Nombres proportionnels en pour-cent</i>					
Agriculture	41,25	35,41	27,44	19,38	14,56
Industrie et métiers	43,23	47,27	51,93	55,72	59,92
Commerce, hôtellerie, transports	6,45	8,59	10,36	10,88	12,78
Autres classes économiques	9,07	8,73	10,27	14,02	12,74
En tout	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
<i>Indices (1888 = 100)</i>					
Agriculture	100	95	91	69	57
Industrie et métiers	100	121	164	189	224
Commerce, hôtellerie, transports	100	148	220	248	321
Autres classes économiques	100	107	155	227	227
En tout	100	111	137	147	162

Pour le groupe « commerce, hôtellerie et transports », la proportion correspondante a plus que doublé de 1888 à 1950. L'hôtellerie vaudoise, notamment, a bénéficié d'un essor réjouissant.

Ajoutons encore que pour les « autres classes économiques », la progression est plus forte que pour l'ensemble de la population. Dans ce groupe, l'accroissement relatif n'atteint, pour la Suisse, que la moitié de ce qu'il est pour les deux cantons.

Tableau 4c

Groupes économiques	1888	1900	1920	1941	1950
Suisse					
<i>Nombres absolus</i>					
Agriculture	475.089	464.524	456.619	379.230	325.883
Industrie et métiers	539.856	692.753	814.258	860.528	998.041
Commerce, hôtellerie, transports	127.720	202.626	312.794	360.042	441.286
Autres classes économiques	162.169	195.344	288.054	392.687	390.446
En tout	1.304.834	1.555.247	1.871.725	1.992.487	2.155.656
<i>Nombres proportionnels en pour-cent</i>					
Agriculture	36,41	29,87	24,40	19,03	15,12
Industrie et métiers	41,37	44,54	43,50	43,19	46,30
Commerce, hôtellerie, transports	9,79	13,03	16,71	18,07	20,47
Autres classes économiques	12,43	12,56	15,39	19,71	18,11
En tout	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
<i>Indices (1888 = 100)</i>					
Agriculture	100	98	96	80	69
Industrie et métiers	100	128	151	159	185
Commerce, hôtellerie, transports	100	159	245	282	346
Autres classes économiques	100	120	178	242	241
En tout	100	119	143	153	165

6. Degré d'industrialisation

Avant de parler des industries qui se développent dans les deux cantons, relevons l'importance de nos fabriques du point de vue de la politique industrielle. Proportionnellement à l'ensemble des personnes occupées, le nombre des employés et ouvriers assujettis à la loi sur les fabriques s'élevait en 1950 à 22,78 % dans le canton de Vaud et à 57,91 % en Argovie. On voit donc que le pourcentage de la main-d'œuvre industrielle est deux fois et demie plus élevé dans le second que dans le premier de ces cantons. On compte en Suisse 203 ouvriers de fabriques sur 1000 personnes occupées, tandis qu'il y en a 173 dans le canton de Vaud et 279 en Argovie. La proportion notée dans le canton romand est par conséquent de 13 % inférieure à la moyenne suisse, alors que la cote d'Argovie est de 39 % supérieure à celle de l'ensemble du pays.

Il est intéressant de relever également que de 1923 à 1958, le nombre des fabriques a augmenté de 61 % dans le canton de Vaud et de 81 % en Argovie. Pour l'ensemble de la Suisse, la progression n'atteint pas moins de 253 %.

*Exploitations, ouvriers et employés assujettis à la loi sur les fabriques
en Suisse et dans les cantons d'Argovie et de Vaud, de 1895 à 1958*

Tableau 5

Années	Suisse						Canton d'Argovie			Canton de Vaud		
	Exploitations	Ouvriers et employés assujettis à la loi sur les fabriques			Exploitations	Ouvriers et employés assujettis à la loi sur les fabriques			Exploitations	Ouvriers et employés assujettis à la loi sur les fabriques		
		Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes
1895	4.994	200.199	119.204	80.995	*	17.139	8.778	8.361	*	8.343	5.549	2.794
1901	6.064	242.534	150.203	92.331	*	19.973	11.110	8.863	*	11.592	8.229	3.363
1911	7.907	328.841	211.077	117.764	*	28.262	16.468	11.794	*	16.612	11.916	4.696
1923	7.871	337.403	208.402	129.001	540	32.356	18.639	13.717	444	14.239	10.088	4.151
1929	8.514	409.083	262.022	147.061	598	38.516	23.455	15.061	489	17.938	12.756	5.182
1937	8.365	360.003	232.814	127.189	663	36.093	22.613	13.480	464	15.666	11.053	4.613
1944	9.477	426.010	296.690	129.320	706	39.370	26.974	12.396	519	19.529	13.899	5.630
1949	11.568	497.386	341.214	156.172	864	47.281	32.689	14.592	660	23.209	16.517	6.692
1950	11.475	492.563	334.845	157.718	841	47.345	32.710	14.635	658	22.786	16.273	6.513
1953	11.753	551.851	373.369	178.482	869	53.910	36.866	17.044	660	25.668	18.211	7.457
1954	11.850	564.311	382.463	181.848	880	55.834	38.236	17.598	664	26.541	18.759	7.782
1956	12.057	614.436	418.224	196.212	913	61.853	42.793	19.060	675	29.430	20.624	8.806
1957	12.345	646.913	439.506	207.407	945	64.980	44.797	20.183	695	31.123	21.554	9.569
1958	12.645 ¹	623.576	431.143	192.433	979 ¹	60.824	42.241	18.583	718 ¹	29.625	20.971	8.654

¹ Y compris les exploitations sans ouvriers.

A ce propos, il ne faudrait cependant pas oublier que bon nombre d'entreprises, autrefois peu importantes, occupent aujourd'hui une main-d'œuvre abondante.

Le tableau 5 nous montre en outre que dans les deux cantons, les femmes représentent environ le tiers des employés et ouvriers assujettis à la loi sur les fabriques ; cette proportion est d'ailleurs aussi valable pour la Suisse.

7. Importance des différentes branches d'industries

Dans une étude qui porte sur la situation du plus important secteur économique des deux cantons, autrement dit de l'industrie extrêmement diversifiée, il importe d'étudier chacun pour soi les principaux groupes. L'industrie des machines et appareils occupe la première place, aussi bien dans le canton de Vaud qu'en Argovie. Au deuxième rang, nous trouvons l'industrie métallurgique et au troisième l'industrie du bois, dont l'emplacement est généralement lié à l'existence de forêts. Viennent ensuite, à faible distance, les différents sous-groupes des textiles et de l'habillement, où le nombre des femmes est sensiblement plus élevé que celui des hommes. Argovie possède en outre quelques groupes d'industries de minime importance, inconnus dans le canton de Vaud.

(Voir tableau 6).

8. Migrations alternantes

Dans les paragraphes précédents, nous avons parlé de la force attractive des centres industriels tels que Lausanne, Vevey et Sainte-Croix pour le canton de Vaud, ou Aarau, Baden, Lenzbourg et Zofingue pour Argovie, qui offrent aux travailleurs de larges possibilités d'emploi à des conditions avantageuses. Il nous paraît intéressant de souligner ici l'importance des déplacements de personnes qui vont travailler chaque jour hors de leur commune de domicile. Pour se faire une idée du développement de ces migrations alternantes, il n'est que de considérer la proportion toujours croissante d'émigrants quotidiens par rapport à l'ensemble des personnes exerçant une profession.

	Emigrants quotidiens sur 100 personnes exerçant une profession			
	1910	1930	1941	1950
Vaud	3,9	7,4	7,5	11,8
Argovie	17,5	26,9	28,9	34,8

Ces quelques chiffres montrent que la proportion des émigrants quotidiens est beaucoup plus forte en Argovie, canton très industrialisé. Dans le canton de Vaud, les districts de Morges et de Vevey viennent en tête avec 21,8 % et 19,1 % d'émigrants quotidiens. Le district de Lausanne en compte 9,2 %,

*Exploitations, ouvriers et employés assujettis à la loi sur les fabriques
en Suisse et dans les cantons d'Argovie et de Vaud, en 1958*

Tableau 6

Groupes d'industries	Suisse			Canton d'Argovie			Canton de Vaud		
	Exploitations ¹	Ouvriers et employés assujettis à la loi sur les fabriques		Exploitations ¹	Ouvriers et employés assujettis à la loi sur les fabriques		Exploitations ¹	Ouvriers et employés assujettis à la loi sur les fabriques	
		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Alimentation, boissons, tabac	779	20.457	19.482	93	1.848	2.690	65	1.270	1.343
Industrie textile	1.000	25.924	39.704	100	2.709	4.400	6	95	123
Industrie du coton	290	7.321	15.714	26	823	1.614	—	—	—
Industrie de la soie et des fibres synthétiques	106	5.037	7.567	9	40	207	—	—	—
Industrie de la laine	98	3.362	5.569	7	237	325	3	63	94
Industrie du lin	53	932	1.488	3	216	393	1	12	6
Industrie de la broderie	219	711	2.876	1	3	16	—	—	—
Industrie du finissage des textiles	70	6.182	2.927	9	601	398	—	—	—
Autres industries textiles	164	2.379	3.563	45	789	1.447	2	20	23
Industrie de l'habillement et de la lingerie	1.529	11.921	46.783	114	2.234	5.710	69	265	1.387
Vêtements et linges en tissus et en étoffes artificielles	836	3.048	25.121	49	376	1.847	37	92	560
Bonneterie, tricotage	225	1.482	9.608	26	186	1.492	7	90	528
Industrie de la chaussure	128	5.908	6.350	25	1.607	2.002	1	5	15
Autres industries de l'habillement	340	1.483	5.704	14	65	369	24	78	284
Objets d'équipement	236	5.414	2.245	22	619	277	11	170	103
Industrie du bois	1.909	35.971	2.389	204	4.503	392	119	1.970	135
Industrie du papier	220	10.665	6.754	27	908	688	14	279	630
Imprimerie et industries connexes, reliure	828	22.064	8.122	42	1.795	492	52	1.827	817
Industrie du cuir et du caoutchouc	209	4.985	2.229	10	444	113	13	144	27
Industrie chimique	404	23.456	6.337	39	2.208	529	23	531	174
Industrie de la terre et de la pierre	484	18.884	1.961	44	2.116	102	45	1.749	192
Industrie métallurgique	1.403	66.776	7.704	116	7.739	762	81	2.353	355
Machines, appareils, instruments	1.997	148.331	20.604	134	14.678	2.323	104	7.616	1.607
Horlogerie, bijouterie	1.287	29.641	27.497	13	102	103	80	1.601	1.354
Instruments de musique	53	1.476	618	2	27	1	18	667	407
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	307	5.178	4	19	311	1	18	434	—
En tout	12.645	431.143	192.433	979	42.241	18.583	718	20.971	8.654

¹Y compris les exploitations sans ouvriers.

celui d'Yverdon 8,1 %, alors que les autres districts accusent des taux encore plus bas. En revanche, le trafic pendulaire est particulièrement intense en Argovie, notamment à Baden (45,1 %), Aarau (36,9 %), Zofingue (36,2 %) et Lenzbourg (34,5 %). Dans tous les autres districts argoviens, la part des émigrants quotidiens représente de 20 à 35 % des personnes occupées.

Il est évident que ces migrations journalières sont d'autant moins nombreuses que la distance à parcourir est plus importante. Le tableau 7 nous montre en effet que 1457 travailleurs vaudois seulement vont chaque jour exercer leur profession hors du canton. En Argovie, le chiffre de ces émigrants quotidiens s'établit à 8646 personnes, ce qui représente 6,3 % des travailleurs du canton. Notons ici le fort courant migratoire qui s'établit vers les importants centres industriels de Schönenwerd (usines Bally) et de Zurich. Il est en outre compréhensible que le trafic pendulaire entre deux districts du même canton soit plus intense.

Quant aux émigrants et immigrants quotidiens qui travaillent dans leur propre district, on en a dénombré 11.832 ou 6,9 % dans le canton de Vaud, contre 29.211 ou 21,4 % en Argovie.

Le bureau fédéral de statistique a calculé les chiffres correspondant à quelques villes :

	Emigrants		Immigrants	
	1941	1950	1941	1950
Lausanne	1307	1947	3337	6053
Vevey	390	843	1939	3580
Aarau	435	679	5061	6115
Wettingen	2442	3367	250	485
Baden	371	635	6707	8941

Dans le canton de Vaud, on compte autant d'émigrants quotidiens que d'immigrants, tandis qu'en Argovie, le chiffre des émigrants dépasse de 10 % environ celui des immigrants.

Relevons également que le nombre des immigrants qui habitent dans le canton de Vaud, mais hors du district où ils exercent leur profession, est exactement le même que celui des émigrants. Inversement, les personnes qui vont travailler à l'extérieur du canton sont à peu près aussi nombreuses que celles qui viennent travailler à l'intérieur. Les conditions sont semblables en Argovie, où la proportion des immigrants qui habitent hors des frontières cantonales est toutefois sensiblement plus élevée que dans le canton de Vaud.

La dernière colonne du tableau 7 indique le nombre des travailleurs qui habitent en Suisse et exercent leur profession dans les deux Etats mentionnés. Notons enfin que le chiffre des personnes qui gagnent leur vie dans le canton sans y être également domiciliées est minime, tandis qu'en Argovie, 96,7 % des travailleurs habitent dans le canton.

9. Superficie, utilisation du sol et conditions d'exploitation

La superficie du canton de Vaud est plus du double de celle du canton d'Argovie, mais le *pourcentage* de la surface productive est par contre plus élevé dans ce dernier canton. Le nombre des exploitations agricoles est à peu près le même dans les deux territoires. L'agriculture vaudoise est cependant orientée plutôt vers la grande exploitation, tandis que les petits domaines sont particulièrement nombreux en Argovie. Les chiffres du tableau 9, où les exploitations sont classées par ordre de grandeur, font apparaître la situation économique prédominante du canton de Vaud, qui est le producteur suisse de céréales le plus important après Berne. Il faut toutefois relever que les terres productives sont plus étendues dans la campagne vaudoise, qui joue ainsi un rôle prépondérant dans l'approvisionnement du pays.

10. Politique fiscale

Le tableau 11 oppose la charge fiscale des personnes physiques à celle des personnes morales. Dans les deux cantons, les produits de l'impôt pour la défense nationale sont plus élevés dans le premier groupe que dans le second. Il est en outre intéressant de noter combien le rendement de l'impôt s'est accru de la 1^{re} à la 8^e période. Pareille hausse n'est pas due uniquement à l'augmentation du revenu; comme ailleurs elle est également la conséquence de l'amnistie fiscale.

Si l'on considère le nombre des contribuables, on constate que le rendement par tête ne présente guère de différence entre les deux Etats. Au tableau 12, les rapports sont à peu près semblables pour le revenu ou le bénéfice net, et pour la fortune ou le capital. Les cotes fiscales par tête montrent que les Vaudois et les Argoviens figurent parmi les plus forts contribuables du pays. La charge fiscale constituant un élément essentiel pour fixer l'emplacement d'une entreprise, il nous paraît intéressant de donner ci-après quelques chiffres sur l'imposition du produit du travail, de la fortune et du rendement de la fortune des personnes physiques.

Le produit du travail d'une personne mariée, sans enfants, est imposé de la manière suivante dans les deux chefs-lieux (impôts cantonaux et communaux) :

		Lausanne	Aarau
Revenu de Fr.	5.000	4,1 %	2,6 %
	10.000	6,9 %	5,6 %
	25.000	12,9 %	9,3 %
	50.000	16,6 %	12,5 %
	100.000	18,9 %	15,7 %

Population active des cantons de Vaud et d'Argovie participant aux migrations alternantes, en 1950

Tableau 7

Cantons	Personnes exerçant une profession et habitant dans le canton	Emigrants quotidiens			Emigrants ou immigrants quotidiens travaillant dans leur propre district	Immigrants quotidiens			Personnes habitant la Suisse et exerçant une profession dans le canton
		Au total (colonnes 4, 5, 6)	Travaillant dans un autre canton ou à l'étranger	Travaillant dans un autre district de leur canton		Habitant dans un autre district de leur canton que le lieu de leur travail	Habitant dans un autre canton	Au total (colonnes 6, 7, 8)	
Canton de Vaud . .	171.395	20.148	1.457	6.859	11.832	6.859	1.473	20.164	171.411
Canton d'Argovie . .	136.431	47.491	8.646	9.634	29.211	9.634	4.214	43.059	131.999

Superficie totale, productive et improductive, par cantons, en 1952
En km²

Tableau 8

Cantons	Terres productives					Sol improductif	Superficie totale	Répartition en %	
	Champs, vignes ¹	Prés et prairies ¹	Forêts	Pâturages, autres surfaces productives	Total			Sol productif	Sol improductif
Vaud	487,3	696,2	868,7	603,0	2655,2	555,5	3210,7	82,7	17,3
Argovie	219,0	497,6	462,4	128,5	1307,5	96,1	1403,6	93,2	6,8

¹D'après les résultats du relevé de 1955.

Exploitations agricoles, par classes de grandeur et par cantons, en 1955¹

Tableau 9

Cantons	Exploitations d'une superficie productive de ha.										Total des exploitations	
											1955	1939
	Jusqu'à 2	2,01-3	3,01-5	5,01-10	10,01-15	15,01-20	20,01-30	plus de 30				
Vaud	4.713	846	1.231	3.039	2.624	1.437	1.002	420	15.312	18.235		
Argovie	5.027	1.271	2.409	4.546	1.400	375	144	59	15.231	18.777		

¹ Résultats provisoires.

Cultures de céréales, par cantons, en 1955
En ha.

Tableau 10

Cantons	Froment d'automne	Froment de printemps	Selgite	Méteil de céréales panifiables	Mais en grain	Orge d'automne	Orge de printemps	Avoine	Méteil de céréales fourragères	Autres céréales	Total des céréales
Vaud	22.763	868	804	565	24	1.220	2.061	3.737	164	11	32.217
Argovie	7.585	519	868	129	11	881	901	1.548	534	3	13.854

Pour la fortune et le revenu de la fortune d'une personne mariée, sans enfants, les taux d'imposition s'établissent comme suit si l'on retient un rendement de 4 % :

	Lausanne	Aarau
Fortune de Fr. 50.000	3,9 %	9,1 %
100.000	10,1 %	11,7 %
500.000	28,7 %	19,6 %
1.000.000	35,8 %	25,2 %

Certes les taux, varient d'une commune à l'autre, mais on peut constater que dans l'ensemble, le revenu est beaucoup plus fortement imposé dans le canton de Vaud qu'en Argovie. En ce qui concerne l'imposition de la fortune, la situation est inverse jusqu'à concurrence d'un montant de 100.000 francs. Au-delà de cette somme, la charge fiscale est de nouveau plus lourde dans le canton de Vaud, où les grosses fortunes sont beaucoup plus durement frappées qu'en Argovie.

Montants d'impôt dans les cantons d'Argovie et de Vaud

Impôt pour la défense nationale, 1^{re} période (1941-1942), 6^e période (1951-1952),
8^e période (1955-1956)

Tableau 11

Cantons	Montants d'impôt en francs		
	Personnes physiques	Personnes morales	Total
Canton d'Argovie :			
IDN, 8 ^e période	11.061.923	9.946.193	21.008.116
IDN, 6 ^e période	11.122.119	5.344.292	16.466.411
IDN, 1 ^{re} période	3.642.842	3.020.602	6.663.444
Canton de Vaud :			
IDN, 8 ^e période	15.949.388	8.303.339	24.252.727
IDN, 6 ^e période	13.535.234	5.614.497	19.149.731
IDN, 1 ^{re} période	4.735.513	2.112.411	6.847.924

Pour des raisons techniques, l'imposition des sociétés anonymes ne peut faire l'objet d'une comparaison. Argovie est en effet le seul canton qui impose uniquement les montants versés, et non pas, comme partout ailleurs, le bénéfice net, déterminant pour le calcul de l'impôt.

Éléments imposables des cantons d'Argovie et de Vaud

Impôt pour la défense nationale, 1^{re} période (1941-1942), 6^e période (1951-1952),
8^e période (1955-1956)

Tableau 12

Cantons	Revenu ou bénéfice net en 1000 fr.			Fortune ou capital en 1000 fr.		
	Personnes physiques	Personnes morales	Total	Personnes physiques	Personnes morales	Total
Canton d'Argovie :						
IDN, 8 ^e période	660.899	120.128	781.027	2.027.185	1.578.227	3.605.412
IDN, 6 ^e période	536.802	67.805	604.607	1.689.461	1.283.333	2.972.794
IDN, 1 ^{re} période	220.619	52.936	273.555	1.099.993	777.623	1.877.616
Canton de Vaud :						
IDN, 8 ^e période	865.113	133.708	998.821	3.014.386	1.486.873	4.501.259
IDN, 6 ^e période	660.443	78.967	739.410	2.436.126	1.159.610	3.595.736
IDN, 1 ^{re} période	263.430	51.026	314.456	1.697.983	880.966	2.578.949

11. Indice des dépenses publiques comparé à d'autres indices économiques

Le tableau 13 indique si les dépenses des deux cantons ont évolué de la même manière que les principaux éléments de l'économie. Pour faciliter les comparaisons, on a choisi 1930 comme année de base. Le canton d'Argovie, second canton industriel de Suisse, dépend dans une large mesure des débouchés étrangers ; il est intéressant de comparer son économie avec celles du canton de Vaud et de la Suisse. Ainsi, les dépenses publiques vaudoises se sont accrues chaque année, surtout dès 1950, beaucoup plus fortement que le revenu national. En revanche, la politique financière argovienne suit d'assez près l'évolution du revenu national. Il est bien évident que la dépression des années 30 a fait gonfler les engagements financiers des cantons, qui durent prendre des mesures coûteuses pour lutter contre la crise. Toutefois, d'après les publications *Finances et impôts de la Confédération, des cantons et des communes*, ce sont avant tout les dépenses particulièrement importantes consacrées au personnel, à l'aménagement des routes, à l'instruction, à l'agriculture et à la prévoyance sociale qui ont lourdement grevé les budgets vaudois au cours des dix dernières années.

En considérant notre exportation — pilier de notre économie — à laquelle participent largement les cantons de Vaud et plus encore d'Argovie, on note un fléchissement appréciable de nos ventes à l'extérieur au moment de la dépression des années 30, tandis que les dépenses de nos deux cantons, loin

Quelques indices économiques, de 1930 à 1956

Tableau 13

Année	Dépenses totales du canton de Vaud	Dépenses totales du canton d'Argovie	Produit social net ¹	Exporta- tions en valeur	Travail- leurs de fabriques	Trafic marchan- dises des CFF en t/km	Appartements construits ²		Indices du mouve- ment du commerce de détail
							Vaud	Argovie	
1930	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1938	114,5	113,9	89,1	74,7	93,3	76,7	74,9	60,4	92,7
1945	194,2	185,5	139,3	83,7	104,9	62,1	36,7	96,3	140,1
1948	247,4	196,4	181,9	194,9	127,8	94,0	122,4	239,0	204,5
1950	264,8	197,4	185,3	222,2	120,2	100,9	122,1	200,0	208,8
1952	315,6	213,1	214,2	269,5	134,6	111,1	187,8	247,7	226,5
1954	349,5	232,6	238,8	299,2	141,9	129,6	222,9	385,4	242,6
1956	392,8	284,6	271,6	352,0	157,1	159,5	261,4	325,7	278,9

¹ Produit social net = Revenu national net + impôts indirects. Il n'est autre que le revenu national calculé selon les prix payés par le consommateur. Le revenu national net correspond à la somme des rétributions allouées aux facteurs de production. Le qualificatif de net signifie que les frais d'entretien de l'appareil de production ont été déduits.

² Dans les communes de plus de 1000 habitants.

de suivre une évolution parallèle, n'ont cessé de s'accroître. Ce n'est qu'à partir de 1950 que les exportations et les dépenses publiques ont tendance à s'égaliser ; ces dernières conservent toutefois une avance de 15 à 20 % dans le canton de Vaud et d'un quart environ en Argovie.

Ainsi qu'il ressort du tableau 13, l'indice des ouvriers et employés de fabriques s'est développé beaucoup plus modestement que celui des dépenses cantonales.

Le trafic des marchandises des CFF a évolué d'une manière très irrégulière comparativement aux autres éléments de l'économie. La reprise, dès 1945, de la concurrence des transports routiers explique sans doute ce faible accroissement de trafic.

De 1938 à 1945, malgré la fréquence des mariages, l'indice des logements construits a été influencé par les mesures d'économie de guerre, qui freinèrent les travaux du bâtiment. Cet indice est ensuite monté plus rapidement en Argovie que dans le canton de Vaud, bien qu'ici les dépenses publiques — y compris les subventions pour la construction de logements — aient augmenté dans une proportion notablement plus forte qu'en Argovie.

Quant à l'indice du commerce de détail, qui avait sensiblement baissé en 1938, il a connu une hausse moins marquée que l'indice des dépenses cantonales vaudoises. En Argovie, l'évolution des finances publiques est en revanche très proche du mouvement d'affaires du commerce de détail.

Conclusions

La comparaison des dépenses des deux cantons aux principaux chiffres de nos statistiques économiques permet non seulement de suivre l'évolution des finances publiques dans l'ensemble de l'évolution économique, mais elle nous met encore en mesure de vérifier si ces cantons ont pratiqué jusqu'ici une politique fiscale et financière conforme à la conjoncture. L'examen des chiffres nous montre que ce n'est pas le cas. Nous avons pu constater en outre que dans les deux cantons qui font l'objet de notre étude, le degré d'occupation de la main-d'œuvre dépend étroitement de l'étranger. Certes, le nouveau tarif douanier, qui entrera prochainement en vigueur, ouvrira la voie à la participation de la Suisse au GATT, à une zone européenne de libre-échange ou à une négociation avec le Marché commun, c'est-à-dire à son intégration dans une Europe unie. Malheureusement, nous n'en sommes pas encore là. Nous ne voulons pas moins espérer que la Suisse parviendra à réaliser librement, avec les autres Etats non affiliés au Marché commun, une collaboration économique hautement souhaitable aussi bien pour nos deux cantons que pour l'ensemble du pays.

Sources: Les tableaux 1 à 10 ont été élaborés par le Bureau fédéral de statistique, les tableaux 11 et 12 par le Service économique de l'Administration fédérale des finances. Les chiffres concernant les dépenses des cantons de Vaud sont tirés de la publication *Finances et impôts de la Confédération, des cantons et des communes*, tandis que, pour le tableau 13, le Bureau de statistique nous a fourni les indices calculés par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

Bibliographie sur les Finances publiques¹

Théorie générale des Finances publiques

- E. ALLIX : *Traité élémentaire de science des finances et de législation financière*. Rousseau, Paris 1953.
- A. ANGELOPOULOS : *L'Etat et la prospérité sociale ; nouveaux principes de finances publiques*. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris 1949.
- A. BARRÈRE : *Politique financière*. Dalloz, 1959.
- « Signification et contenu de la politique financière. » *Revue de science financière*, janv.-mars 1959.
- *Les variations des rendements des impôts en périodes de prospérité, de crise et de dépression ; essai sur la sensibilité des recettes fiscales*. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris 1939.
- F. BAUDHUIN : *Précis de finances publiques*. Ed. Bruylant, Bruxelles 1958.
- *Les théories modernes en matière de finances publiques*. Bruxelles 1942.
- P. BESSE et F. BLOCH-LAINE : *Finances publiques*. Fasc. I-V. Ed. Domat-Montchrétien, Paris 1956.
- R. BIGO : *Les bases historiques de la finance moderne*. 1948.
- H. BROCHIER : *Finances publiques et redistribution des revenus*. Ed. A. Colin, Paris 1950.
- Ch. CAMPET : *Incidence et répercussion de l'impôt*. Bordeaux 1953.
- J. CARLIER : « La fiscalité et le financement des investissements. » *La Vie économique et sociale*. Anvers, mai 1958.
- L.-E. DAVIN : *Tendances actuelles des finances publiques*. 16^e Congrès des économistes de langue française, Montchrétien, Paris 1956.
- G. DEHOVE : *Impôt, économie et politique. Pression fiscale et équilibre économique*. Paris 1947, vol. I et II.
- C. DISCHAMPS : *Contribution à l'étude des distorsions fiscales*. Pensée Universitaire, Aix-en-Provence 1958.
- M. DUVERGER : *Institutions financières*. P.U.F., Paris 1958.
- *Les finances publiques*. P.U.F., Paris 1950.
- G. JESE : *Cours de finances publiques, 1931-32*. Giard, Paris 1932.
- H. LAUFENBURGER : *Théorie économique et psychologie des finances publiques*. Sirey, Paris 1956.
- *Histoire de l'impôt*. P.U.F., Paris 1954.
- *Economie financière en trois leçons*, Sirey, Paris 1950.
- *Dette publique et richesse privée*. Sirey, Paris 1948.
- « Régimes économiques, réformes sociales et finances publiques. » *Revue économique et sociale*, n^o 2, 1947.
- *Traité d'économie et de législation financières*. Sirey, Paris 1947.
- *Précis d'économie et de législation financières*. Sirey, Paris 1943.
- « Politique fiscale et 'fiscal policy'. » *Schweiz. Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik.*, déc. 1958.
- « Rôle et fonctions de l'impôt dans l'économie contemporaine. » *Revue économique et sociale*, n^o 3, 1959.
- M. LAURÉ : *Traité de politique fiscale*. P.U.F., Paris 1957.
- *Impôt et productivité*. Sirey, Paris 1953.
- P. LEROY-BEAULIEU : *Traité de science des finances*. Guillaumin, Paris 1912.

¹ Etablie par le secrétariat de la Société d'études économiques et sociales.

- M. MASOIN : *Théorie économique des finances publiques*. Ed. Comptables, Bruxelles 1956.
- L. MEHL : *Science et technique fiscales*. T. I et II, P.U.F., Paris 1959.
- F. OULÈS : *Pour une économie éclairée capable d'affronter la plus grande révolution industrielle qui a commencé*. 1957.
- « Les impératifs actuels de la fiscalité dans les pays occidentaux. » *Revue économique et sociale*, n° 3, 1959.
- A.-T. PEACOCK et I.-G. STEWART : « Politique financière et composition des dépenses publiques. » *Public Finance*. Haarlem, n° 2, 1958.
- C. SCAILTEUR : *Le devoir fiscal*. Ed. de Brouwer, Bruges 1950.
- L. TROTABAS : *Science et technique fiscales*. Ed. Dalloz, Paris 1957.
- INSTITUT INTERNATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES : *Les distorsions économiques d'origine fiscale*. Bruylant, Bruxelles 1958.
- *Les finances publiques et l'évolution cyclique*. Sirey, Paris 1948.
- *Les effets économiques des dépenses publiques*. Congrès de Rome 1956, Ed. de l'Épargne, Paris 1957.
- KREDIETBANK : « Un budget anticyclique ? » *Bulletin hebdomadaire*, 11 avril 1959.
- SOCIÉTÉ DES NATIONS : *Mémoire sur les finances publiques*. Genève 1927.
- E.-D. ALLEN : *Economics of public finance*. Prentice-Hall, New York 1947.
- T. BARNA : *The redistribution of incomes through public finance*. Clarendon Press, Oxford 1945.
- Ch.-F. BASTABLE : *Public finance*. Macmillan, Londres 1917.
- COLIN CLARK : *Principles of public finance and taxation*. Fed. Inst. of Accountants, Brisbane 1950.
- G. COLM : *Essays in public finance and fiscal policy*. Oxford Univ. Press, New York 1955.
- H. DALTON : *Principles of public finance*. Routledge & Kegan Paul, Londres 1954.
- J.-F. DUE : *Government finance. An economic analysis*. Irwin, New York 1957.
- B. HANSEN : *The economic theory of fiscal policy*. Allen & Unwin, Londres 1958.
- A.-H. HANSEN : *Monetary theory and fiscal policy*. McGraw-Hill, New York 1949.
- *Fiscal policy for full employment*. New York 1946.
- *Fiscal policy and business cycles*. Allen & Unwin, Londres 1941.
- C.-L. HARRISS et D.-T. SMITH : « Government expenditures and economic growth. » *American Economic Review*, mai 1956.
- J.-P. JENSEN : *Problems of public finances*. Harrap, Londres 1924.
- R.-A. MUSGRAVE : *The theory of public finance — a study in public economy*. McGraw-Hill, New York 1959.
- R.-A. MUSGRAVE et A.-T. PEACOCK : *Classics in the theory of public finance*. Macmillan, Londres 1958.
- D.-H. MACGREGOR : *Public aspects of finance*. Oxford University Press, 1939.
- J.-E. MEADE : « Is the national debt a burden ? » *Oxford Economic Papers*, June 1958.
- A.-C. PIGOU : *A study in public finance*. Macmillan, Londres 1947.
- *The economics of welfare*. Macmillan, 1932.
- E.-R. ROLPH : *The theory of fiscal economics*. University of California Press, 1954.
- Lady RHYS-WILLIAMS : *Taxation and incentive*. Oxford University Press, 1953.
- Sir JOSIAH STAMP : *The fundamental principles of taxation*. Macmillan, Londres 1921.
- P.-E. TAYLOR : *The economics of public finance*. New York 1953.
- R.-C. TRESS : « Trends in public finance. » *Lloyds Bank Review*, July 1953.
- AMERICAN ECONOMIC ASSOCIATION : *Readings in fiscal policy*. Allen & Unwin, Londres 1955.
- A. AMONN : *Grundsätze der Finanzwissenschaft*. Francke, Berne 1953.
- H. HALLER : *Finanzpolitik-Grundlage und Hauptprobleme*. Polygr. Verlag, Zurich 1957.
- E. KELLENBERGER : *Die Steuern und ihre Reform*. Stampfli, Berne 1957.

G. SCHMOELDERS : *Finanzpolitik*. Springer, Berlin 1955.
— *Organische Steuerreform*. Vahlen, Berlin 1953.

E. BARONE : *Principi di economia finanziaria*. Zarnichelli, Bologne 1937.

C. COSCIANI : *Principi di scienza delle finanze*. Unione tipografica, Turin 1953.

L. EINAUDI : *Corso di scienza della finanza*. A. Viretto, Turin 1954.

C. U. PAPI : *Lezioni di scienza delle finanze*. Rome 1947.

Finances publiques étrangères

L. BAUDHUIN : *Les finances belges et hollandaises*. Génin, Paris 1954.

BUREAU DE RECHERCHES ET D'ACTION ÉCONOMIQUE : *La fiscalité française comparée à celle des autres pays du Marché commun*, 1959.

L.-E. DAVIN : *Les finances allemandes de 1939 à 1945*. Génin, Paris 1955.

R. DEHEM : « Le fédéralisme allemand et son organisation fiscale. » *Actualité économique*, Montréal, avril-juin 1956.

M. DUVERGER : *Le mythe de la réforme fiscale*, Monde économique et financier, 7/8 juin 1959.

M. FRANCK : « Réflexions sur une réforme de la fiscalité en Belgique ». *Cahiers économiques de Bruxelles*, janv. 1959.

S. GACHKEL : *Le mécanisme des finances soviétiques*. Payot, Paris 1946.

Ed. GISCARD D'ESTAING : *Les finances, terre inconnue*. Fayard, Paris 1958.

H. LAUFENBURGER : *Finances comparées*. Sirey, Paris 1957/58.

— *Les finances de New York, de Londres et de Paris, 1956*. Montchrétien, 1956.

— « Aspects financiers de l'expansion économique. » *Actualité économique*. Montréal, janv.-mars 1955.

— *Les finances françaises de 1939 à 1945*. Génin, Paris 1955.

— *Economie du système fiscal français national et local*. Sirey, Paris 1954-1958.

— *Législation fiscale française*. Sirey, Paris 1949.

— *Mécanisme des impôts en France*. Sirey, Paris 1948.

J. LHOMME : *L'impôt sur le revenu en Angleterre*. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris 1939.

J.-P. MARTIN : *Les finances publiques britanniques, 1939-1955*. Génin, Paris 1956.

C.-S. SHOUP : *Cours de sciences financières — Régime fiscal des Etats-Unis*. Cours de droit, Paris 1954.

P.-J. STRAYER : « Les tendances actuelles des finances publiques aux Etats-Unis. » *Revue de science et de législation financières*, avril-juin 1953.

L. TROTABAS : *Les finances publiques et les impôts de la France*. Colin, Paris 1953.

STATISTIQUES ET ÉTUDES FINANCIÈRES : *La planification financière en U.R.S.S.*, n° 17-18, 1953.

— *Le rapport général du groupe d'études fiscales institué par l'arrêté du 9 février 1959*, n° 125, mai 1959.

A. BIRCH : *Federalism, finance and social legislation in Canada, Australia, and the United States*. Oxford Clarendon Press, Londres 1955.

U.-K. HICKS : *British public finances — Their structure and development 1880-1952*. Oxford University Press, 1954.

— « The budget as an instrument of policy, 1837-1953. » *Three Banks Review*, juin 1953.

— *The finance of British Government, 1920-1936*. Oxford University Press, 1938.

A.-R. ILSERIC : *Government finance and fiscal policy in post-war Britain*. Staples Press, Londres 1955.

W.-J. SCHULTZ et C.-L. HARRISS : *American public finance*. Prentice Hall, New York 1954.

G.-F. SHERIAS et L. ROSTAS : *The burden of British taxation*. University Press, Cambridge 1943.

F. WEAVER : « Taxation and redistribution in the United Kingdom. » *The Review of economics and statistics*. 1950.

PARTI LIBÉRAL BRITANNIQUE : *The reform of income tax and social security payments*. Londres 1950.

British Royal Commission on the taxation of profits and income. Cmd. 9105, 1954.

J. ESSER et I. MERTEN : *Steuern in den U.S.A.* Institut «Finanzen und Steuern», Bonn 1958.

Finances publiques internationales

O. BOUE : *Double imposition et évasion fiscale ; contribution à l'étude d'un droit fiscal international*. Jouve, Paris 1929.

P. DE BEAUMONT : *L'harmonisation des fiscalités européennes — L'impôt sur l'énergie*. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris 1955.

P. BULTYNCK : « Les taxes sur le chiffre d'affaires dans le marché commun. » *Etudes économiques*, juin 1959.

C. COSCIANI : « Problèmes fiscaux de la Communauté économique européenne. » *Public Finance*. Haarlem, n° 3, 1958.

J. DESMYLÈRE : « Le Marché commun et la diversité des régimes fiscaux. » *Cahiers de l'I.S.E.A.*, décembre 1958.

P. KERLAN : « Fiscalité et Marché commun européen. » *Revue de science financière*, janv.-mars 1959.

H. LECAILLON : « Finances publiques et économie en Europe occidentale. » *Revue de science financière*, oct.-nov. 1958.

A. PIATIER : *L'évasion fiscale et l'assistance administrative entre Etats*. Sirey, Paris 1938.

ASSOCIAZIONE FRA LE SOCIETA ITALIANE PER AZIONI : *Le finanze pubbliche dei sei paesi C.E.E. nel 1957*. Rome 1958.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE : *Double imposition — Règlement des litiges*, février 1959.

INSTITUT INTERNATIONAL DE FINANCES PUBLIQUES : *Aspects financiers et fiscaux de l'intégration économique internationale*. 9^e session, van Stockum, La Haye 1953.

ONU : *Conventions fiscales internationales*. T. I, 1948 ; t. II, 1952. New York.

— *International Tax agreements*. New York 1958.

— *The effects of Taxation on Foreign Trade and Investment*, New York, février 1950.

Finances publiques suisses

K. AMONN : « Aperçu des impôts fédéraux. » *Informations*, Banque Populaire Suisse, février 1959.

A. BERTHOUD : « Le système fiscal suisse. » *Revue économique franco-suisse*, n° 5, 1958.

Cl. BRÉLAZ : « La nouvelle loi vaudoise sur les impôts directs ». *Revue comptable*, n° 1, 1957.

R. BORKOWSKY : *Kleine Steuerkunde*. Zurich 1946.

R. DÉONNA : « L'évolution des dépenses publiques et de la charge fiscale en Suisse, ces dernières années. » *Bull. Doc. écon.*, oct. 1956.

O. GERMANN : « Faut-il réserver à la Confédération l'imposition exclusive des personnes morales? » *Bull. Doc. écon.*, déc. 1955.

C. HIGY : *Das schweizerische Steuersystem*. Zurich 1947.

Ed. HUGUENIN : *L'Etat fédératif suisse et les bases de son système fiscal*. Roth, Lausanne 1943.

M. IMBODEN : *Grundfragen der Eidgenössischen Finanzreform*. Verlag für Recht und Gesellschaft, Bâle.

W. KAEHR : *Der Finanzausgleich zwischen Staat und Gemeinden im Kanton Luzern*. Keller, Winterthour 1956.

M. KILCHENMANN : « La nouvelle loi vaudoise sur les impôts directs cantonaux. » *Revue de droit administratif et de droit fiscal*, janv.-févr. et mars-avril 1957.

M. LEUTENEGGER : *Der Finanzausgleich im Kanton St. Gallen*. Keller, Winterthour 1956.

J. PACCAUD : « Nouvelles dispositions constitutionnelles sur le régime financier de la Confédération. » *Revue comptable*, mai 1958.

- M. PICHON : *Impôts directs des cantons romands et impôts fédéraux*. Payot, Lausanne 1957.
- A. PIGUET : *La réforme des finances fédérales*. Imprimerie Vaudoise, Lausanne 1958.
- M. RECAMEY : *Les finances de la Confédération et le fédéralisme*. Neuchâtel 1943.
- J. REISER : *Prospérité et impôts. La situation du contribuable en Suisse*. Ed. Radar, Genève 1947.
- A. SCHAEFFER : *De l'importance politique des impôts*. Publ. U.B.S., 1949.
— *Quelques considérations sur la réforme des finances fédérales*. Publ. U.B.S., juin 1947.
- V. SCHEUCHZER : *Die Haushaltungsrechnungen im Kanton Bern 1943/44*. Berne 1956.
- W. SCHÜTZ : *Einmalige Wertzugänge in der Einkommensbesteuerung*. Polygraphischer Verlag, Zurich 1953.
- R. SPEICH : *Les impôts sur la fortune en Suisse*. Bull. S.B.S., mars 1955.
- A. WILLENER : « Etude comparative de l'évolution économique et fiscale des cantons de Vaud et d'Argovie. » *Revue économique et sociale*, n° 3, 1959.
- H. ZWAHLEN : « La nouvelle loi vaudoise sur les impôts communaux. » *Revue de droit administratif et de droit fiscal*, mai-juin 1957.
- ACTION POUR LA RÉFORME DU FISC FÉDÉRAL : *Des finances saines, des cantons libres*. 1945.
- ADMINISTRATION FÉDÉRALE DES CONTRIBUTIONS : *Les impôts de la Suisse*. Verlag für Recht und Gesellschaft, Bâle. T. I, II et III, 1958.
- BULLETIN FINANCIER SUISSE : « Le budget et le régime financier de la Confédération », 19 déc. 1957.
- BUREAU FÉDÉRAL DE STATISTIQUE : *La charge fiscale en Suisse*. 19...
— *Finances et impôts de la Confédération, des cantons et des communes*. 19...
— *Impôt fédéral pour la défense nationale*. 19...
- COMMISSION PRIVÉE D'ÉTUDES POUR LA RÉFORME DES FINANCES FÉDÉRALES : *Pour une véritable réforme constitutionnelle des finances fédérales. Problèmes et postulats*. 1953.
- CRÉDIT SUISSE : *Les impôts fédéraux à partir du 1^{er} janvier 1959*, oct. 1958.
- DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES FINANCES ET DES DOUANES : *Considérations de principe concernant le régime financier de la Confédération*. Verlag für Recht und Gesellschaft, Bâle, juillet 1956.
— *Les problèmes que pose une politique financière appropriée à la conjoncture économique*. Verlag für Recht und Gesellschaft, Bâle, juillet 1956.
- Revue des faits de la semaine* : « Les finances vaudoises, » 9 déc. 1958.
- S.B.S. : *Les budgets de 1959 de la Confédération et des Chemins de fers fédéraux suisses*, mars 1959.

Impôts directs — Impôts indirects

- H. BEUCHAT : « L'impôt anticipé. » *Revue économique et sociale*. Lausanne 1943.
- E. BOURS : *La notion de revenu taxable en matière d'impôts directs*. Liège 1951.
- Ch. CAMPET : « Quelques aspects économiques de la taxe française sur la valeur ajoutée. » *Public Finance*, n° 1, 1957.
- M. CLUSEAU : « Réhabilitation de la théorie de l'impôt indirect. » *Revue de science financière*, oct.-déc. 1956.
- C. COSTANTINO : « Impôt général sur le revenu et fluctuations économiques. » *Revue de science et de législation financières*, n° 4, 1953.
- A. COSTE-FLORET, G. TESSIER, C.-J. GIGNOUX, R. SÉDILLOT, C. BUSSAC et E. BOURGEOIS : *Faut-il supprimer les impôts?* Plon, Paris 1956.
- L. DINI : « L'impôt sur les sociétés comme instrument de la politique économique. » *Revue de science financière*, juillet et sept. 1958.
- M. DUVERGER : « Défense et illustration de l'impôt indirect. » *Revue de science et de législation financières*. 1954.
- H. GERBER : *L'impôt sur le chiffre d'affaires en Suisse*. Ed. Radar, Genève 1948.
- C.-L. HARRISS : « Critères d'un bon impôt. » *Revue de science financière*, avril-juin 1957.

- C. L. HARRISS : « Fiscalité et croissance économique. » *Economie appliquée*, janv.-févr. 1955.
- J.-K. KAUFFMANN, H. EBRARD, J.-C. KAUFFMANN : *Les taxes sur le chiffre d'affaires*. Ed. juridiques Lefebvre, Paris 1948.
- H. KRIER : *La charge de l'impôt sur l'économie*. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris 1944.
- H. LAUFENBURGER : « Réhabilitation de l'impôt indirect. » *Revista de politica economica*. 1954. — *Revenu, capital et impôts*. Sirey, Paris 1949.
- M. LAURÉ : « Influence de la fiscalité sur la formation de l'épargne. » *Revue de science et de législation financières*, avril-juin 1954. — *La taxe sur la valeur ajoutée*. Sirey, Paris 1953.
- J. MARCHAL : *Rendements fiscaux et conjoncture*. 1942.
- R. MARJOLIN : « Un impôt progressif sur la dépense. » *Revue de science financière*. 1957.
- J.-P. MARTIN : « L'imposition des bénéfices non distribués et la fiscalité des sociétés de capitaux. » *Revue économique*, n° 6, 1952.
- E. MORSELLI : *Enquête sur l'imposition des revenus industriels, commerciaux et professionnels*. Institut de finances publiques de l'Université de Ferrare, Padoue 1954.
- F. OULÈS : « Impôt différencié à la dépense et réforme fiscale. » *Revue de droit administratif et de droit fiscal*, sept.-oct. 1958.
- F. PRIGENT : *La taxe unique sur le chiffre d'affaires. La T.V.A. est-elle de nature à limiter la fraude?* Sirey, Paris 1956.
- E. SCHÜLLER : *L'impôt sur l'énergie*. Ed. du Rond-Point, Paris 1952. — *Un plan de réforme fiscale — L'impôt proportionnel*. 1945.
- J.-E. ALLEN : « A fairer income tax. » *Economic Journal*, 1940, p. 475.
- W.-J. BLUM et H. KALVEN : *The uneasy case for progressive taxation*. University of Chicago Press, 1956.
- J.-K. BUTTER : « Taxation, incentives and the financial capacity. » *American Economic Review*. 1954.
- C. CLARK : *The limits of taxable capacity*. Tax Institute, Princeton.
- J.-F. DUE : *Sales taxation*. Routledge & Kegan Paul, Londres 1957. — « Sales taxation in Europe — A general survey. » *National Tax Journal*, juin et sept. 1955. — « The British purchase tax. » *Canadian Tax Journal*, mars-avril 1955.
- U.-K. HICKS : « Direct taxation and economic growth. » *Oxford Economic Papers*, oct. 1956.
- N. KALDOR : *An expenditure tax*. Allen & Unwin, Londres 1955.
- L.-H. SELTZER : *The nature of tax treatment of capital gains and losses*. Nat. Bureau of Econ. Research, New York 1951.
- G. SHEHAB : *Progressive taxation*. Oxford University Press, 1953.
- MIDLAND BANK REVIEW : *Purchase Tax, a means of revenue and an instrument of policy*, novembre 1952.
- W. EHRLICHER : « Die Wirkungen der Unternehmungsteuern auf Investitionen, Gewinne und Löhne. » *Finanzarchiv*, 3, 1958.
- F. MARBACH : *Luxus und Luxussteuer*. Francke, Berne 1948.
- F. NEUMARK : *Theorie und Praxis der modernen Einkommenbesteuerung*. Francke, Berne 1947.
- ASSOCIAZIONE FRA LE SOCIETA ITALIANE PER AZIONI : *La distinzione tra imposte dirette e indirette*. Rome 1957.
- H.M.S.O. : *Report of the purchase tax/utility Committee*. Cmd. 8452, Londres 1955.
- O.E.C.E. : *Le régime fiscal du chiffre d'affaires et son incidence sur la productivité*. A.E.P., Paris 1957.
- STATISTIQUES ET ÉTUDES FINANCIÈRES : *Les impôts directs en 1957*, janv. 1959.
- « Die Belastung der Lebenshaltungskosten mit indirekten Steuern. » *Monatsberichte des österreichischen Institutes für Wirtschaftsforschung*, mai 1954.

Finances publiques et pays sous-développés

- CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE : *La fiscalité et les pays en voie de développement*, févr. 1959.
- INSTITUT INTERNATIONAL DE FINANCES PUBLIQUES : *Les aspects financiers, fiscaux et budgétaires du développement des pays sous-développés*. Van Stochum, La Haye 1951.
- INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT — INTERNATIONAL MONETARY FUND : *Current problems of credit and fiscal policy*, 27 sept. 1957.
- NATIONS UNIES : *Taxes and fiscal policy in underdeveloped countries ; a report based on technical assistance experience, with special reference to field missions and to the technical assistance conference on comparative fiscal administration*. New York 1955.

Finances publiques et comptabilités nationales

- C. CRUSON : « Le calcul de l'impôt dans le revenu national. » *Revue de science et de législation financières*, juillet-sept. 1957.
- P. REUTER : *Le budget et l'économie nationale*. I.I.F.P. 1949.
- H.-M. SOMERS : *Public finance and national income*. Blakiston, Philadelphie 1949.
- ETUDES ET CONJONCTURE : *Les comptabilités nationales dans le monde*. 1952.
- INSTITUT BELGE DE FINANCES PUBLIQUES : *Comptabilité publique et comptabilité nationale*. 1954.
- INSTITUT INTERNATIONAL DE FINANCES PUBLIQUES : *L'adaptation de la comptabilité publique au principe de la comptabilité nationale*. 1955.

Technique fiscale et comptabilité publique

- P. ALLARD : *Comment on fraude le fisc*. Ed. de France, Paris 1929.
- G. ARDANT : *Technique de l'Etat. De la productivité du secteur public*. P.U.F., Paris.
- A. BARRÈRE : « La problématique de l'équilibre budgétaire. » *Finances publiques*, n° 2, 1950.
- R. BAUDET : *Le contrôle budgétaire et sa fonction*. Lausanne 1941.
- G. DEVAUX : *La comptabilité publique*. P.U.F., Paris 1957.
- M. FAVRE : *Le contrôle des finances de la Confédération suisse*. Sion 1936.
- P. FOLLIET : *Les tarifs d'impôts, essai de mathématiques fiscales*. Payot, Lausanne 1947.
- F. FRACHEBOURG : *Le bilan fiscal — Traité théorique et pratique*. 1953.
- M. HEIMANN : *La comptabilité publique en Suisse — Du budget au compte d'Etat*. Ed. Radar, Genève 1947.
- R. JACOMET : « L'adaptation du budget aux tâches de l'Etat moderne. » *Finances publiques*, n° 1, 1953.
- G. LACHENAL : *Les fraudes fiscales vues par un expert fiscal*. Zurich et Neuchâtel 1948.
- R. LAINVILLE et N. BAZOCHE : *Le budget communal*. Sirey, Paris 1959.
- H. LAUFENBURGER : *Budget et trésor*. Sirey, Paris 1948.
- Cl.-P. TERRIER : *Le bilan d'Etat, étude financière et comptable*. Payot, Lausanne 1929.
- A.-P. TIMMERMANS : *La dette publique*. Groeninghe, Courtrai 1958.
- F. VISINE : « Le budget, la trésorerie, la dette publique. » *Revue d'économie politique*, juillet-oct. 1958.
- S.-H. BEER : *Treasury control : The coordination of financial and economic policy in Great Britain*. 1957.
- B. CHUBB : *The control of public expenditure*. Clarendon Press, Oxford 1952.
- MIDLAND BANK REVIEW : *The Treasury*, août et novembre 1956.
- ONU : *Structure budgétaire et classification des comptes publics*. Genève, févr. 1951.